



VOLUME 1, N° 1
DECEMBRE 2023
ISSN : 1987 -1678



Revue Internationale Maaya

*Revue Semestrielle de l'Institut National
de Formation des Travailleurs Sociaux (INFTS)*

Courriel : revuemaaya@revuemaaya.com

Site Web : www.revuemaaya.com

Bamako-Mali, Quartier : Hippodrome, Rue : Amilcar Cabral

Tél : (+223) 73 16 68 24 / 73 10 48 27



ISSN : 1987 -1678

Revue Semestrielle de l'Institut National de Formation des
Travailleurs Sociaux (INFTS) du Mali

Volume 1, Numéro 1, Décembre 2023

Maquette et mise en page : Dr. Issa OUATTARA

ADMINISTRATION DE LA REVUE

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Pr Ahmadou Abdoulaye DICKO, Professeur Titulaire, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

REDACTEUR EN CHEF : Dr Lamine SANDY, Maître de Recherche, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

REDACTEUR EN CHEF ADJOINT : Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

SECRETAIRES DE REDACTION

Dr Issa OUATTARA, Géographe-Environnementaliste, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Boureima BAMADIO, Maître de Conférences, Informatique, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

M. Ibrahima DIALLO, Informaticien, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

COMITE SCIENTIFIQUE

Pr Ahmadou Abdoulaye DICKO, Professeur Titulaire, Psychologie Clinique, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Pr Idrissa Soiba TRAORE, Professeur Titulaire, Sociologie de l'Education, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Pr Essè AMOUZOU, Professeur Titulaire des Universités du CAMES, Sociologie du développement, Université de Lomé (Togo)

Pr Bouréma KANSAYE, Professeur Titulaire, Sciences Criminelles, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Pr Souleymane COULIBALY, Professeur Titulaire, Psychiatrie, CHU du Point-G de Bamako (Mali)

Pr Abdoulaye NIANG, Professeur Titulaire, Sociologie, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr Ismaila Zangou BARAZI, Professeur Titulaire, Arabe, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Pr Afsata PARE, Professeur Titulaire, Psychologie, Université Norbert Zongo (Burkina-Faso)

- Pr Seydou MARIKO, Professeur Titulaire, Géographie, Ecole Normale Supérieure (Mali)
- Pr Abdoulaye DIOP, Professeur Titulaire, Lettres, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
- Pr Tamba DOUMBIA, Professeur Titulaire, Sciences de l'Education, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)
- Pr Augustin EMANE, Professeur Titulaire, Droit, Université de Nantes (France)
- Pr Akoye Massa ZOUMANIGUI, Professeur Titulaire, Sciences de l'Education, Institut Supérieur des Sciences de l'Education de Guinée (Guinée)
- Pr Mamadou Lamine DEMBELE, Professeur Titulaire, Droit, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)
- Pr Ya Eveline TOURE, Professeur Titulaire, Psychologie de l'Education, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte-d'Ivoire)
- Pr Samba DIOP, Professeur Titulaire, Anthropologie Médicale et Ethique, Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (Mali)
- Pr Assane DIAKHATE, Professeur Titulaire, Sciences de l'Education, Université Gaston Berger (Sénégal)
- Pr Joseph SAHGUI, Professeur Titulaire des Universités du CAMES, Linguistique, Université d'Abomey Calavi (Bénin)
- Pr Adama DIABATE, Professeur Titulaire, Sciences de Gestion, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)
- Pr Emmanuel BECHE, Professeur Titulaire, Technologie Educative, Université de Maroua (Cameroun)
- Pr Angeline NANGA, Professeur Titulaire, Sociologie de la communication, Université Félix Houphouët Boigny (Côte-d'Ivoire)
- Dr Cheick-Oumar FOMBA, Directeur de Recherche, Sciences de l'Education, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)
- Dr Bréma Ely DICKO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)
- Dr Baba COULIBALY, Maître de Recherche, Géographie, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr Kawélé TOGOLA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Bazoumana DIARRASSOUBA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte-d'Ivoire)

Dr Belco OUOLOGEUM, Maître de Conférences, Philosophie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Ichaka CAMARA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Mamadou DIA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Didactique des Langues, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)

Dr Aboubacar Sidiki COULIBALY, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Littérature Anglaise, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Lamine Boubakar TRAORE, Maître de Conférences, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Lamine SANDY, Maître de Recherche, Sociologie, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie de la Santé, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Amadou TRAORE, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie, Université de Ségou (Mali)

COMITE DE LECTURE

Dr Lamine SANDY, Maître de Recherche, Sociologie, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie de la Santé, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Yao Jean-Aimé ASSUÉ, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie Sociale et Economique, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte-d'Ivoire)

Dr Oumar TRAORE, Maître de Recherche, Sciences de l'Education, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Seydou KEITA, Maître de Recherche, Anthropologie, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (Mali)

Dr Seydou LOUA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sciences de l'Éducation, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Aly TOUNKARA, Maître de Conférences, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Mohamed Oualy DIAGOURAGA, Maître de Recherche, Sociologie, Institut d'Études et de Recherche en Géronto-Gériatrie (Mali)

Dr Madjindayé YAMBAIDJE, Maître de Conférences, Littérature, Université de N'Djaména (Tchad)

Dr Ibrahima TRAORE, Maître de Conférences, Sociologie de l'Éducation, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Boureïma BAMADIO, Maître de Conférences, Informatique Appliquée aux Sciences Sociales, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Youssouf KARAMBE, Maître de Conférences, Anthropologie, Institut National de la Jeunesse et des Sports (Mali)

Dr Fodié TANDJIGORA, Maître de Conférences, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Afou DEMBELE, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Littérature Africaine, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Modibo DIARRA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Littérature Africaine, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Moussa dit Martin TESSOUGUE, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Abdoukadro Oumarou TOURE, Maître de Conférences, Population - Environnement, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Souleymane S. TRAORE, Maître de Conférences, Changements climatiques et Utilisation des Terres, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Fatoumata MAIGA, Maître de Conférences, Géographie de l'Environnement, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Djakanibé Désiré TRAORE, Maître de Conférences, Sciences Environnementales, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Kadidiatou COULIBALY, Maître de Conférences, Démographie-Migration, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr El Haj Ousmane BORE, Maître de Conférences, Histoire, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Sékou Mamadou TANGARA, Maître de Conférences, Gestion du Patrimoine, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Salif TOGOLA, Maître de Conférences, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Sidy Lamine BAGAYOKO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Abdoulaye GUINDO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Anthropologie de la Santé, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Ahmadou MAIGA, Maître de Conférences, Psychologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Augustin BOMBA, Maître de Conférences, Philosophie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Alassane GAOUKOYE, Maître de Conférences, Sciences de l'Éducation, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Moriké DEMBELE, Maître de Conférences, Sciences de l'Éducation, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Boureïma TOURE, Maître de Conférences, Anthropologie du Développement et du Changement Social, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Ibrahim MALAM MAMANE SANI, Maître-assistant des Universités du CAMES, Sociologie, Université Abdou Moumouni (Niger)

Dr Yakouréoun DIARRA, Chargé de Recherche des Universités du CAMES, Sociologie de l'Environnement, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr Drissa TRAORE, Maître-assistant des Universités du CAMES, Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa (Côte-d'Ivoire)

Dr Ibrahim MAIGA, Maître-assistant, Communication pour le Changement Social, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)

Dr Balla DIALLO, Maître-assistant, Sociologie, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Ahamadou DIYA, Chargé de Recherche, Géographie rurale, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Issa OUATTARA, Enseignant-Chercheur, Géographie de l'Environnement, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Ahmed Baba SINGARE, Maître-assistant, Economie, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Abdoulaye KONE, Maître-assistant, Droit de la Santé, Inspection de la Santé (Mali)

Dr Almamy SYLLA, Maître-assistant des Universités du CAMES, Anthropologie du Développement et du Changement Social, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr N'Gna TRAORE, Maître-assistant des Universités du CAMES, Anthropologie du Développement et du Changement Social, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr Boubacar SANOGO, Maître-assistant, Sciences de Gestion, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Fatoumata FOFANA, Maître-assistant, Communication pour le Changement Social, Ecole Supérieure de Journalisme et des Sciences de la Communication (Mali)

Dr Mariam MAIGA, Maître-assistant, Droit de la Santé, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Dr Abdoulaye N'Tigui KONARE, Maître-assistant, Economie du développement, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Seydou I. KANTE, Maître-assistant, Droit, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Dr Bréhima Chaka TRAORE, Maître-assistant, Sociologie de la Santé, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Adama KONE, Enseignant-Chercheur, Géographie Humaine, Université de Gestion et du Développement Durable (Mali)

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Les textes soumis à la **Revue Internationale MAAYA (RIM)** doivent se conformer scrupuleusement aux recommandations aux auteurs, notamment les normes typographiques, scientifiques et de référencement. Ils doivent aussi être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication ou d'une publication dans une autre revue.

Les normes rédactionnelles de la revue sont essentiellement celles du CAMES pour les Lettres et Sciences Humaines connues sous l'appellation de NORCAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^{ème} session des Comités Consultatifs Interafricains (CCI).

STRUCTURE DE L'ARTICLE

La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale, la structure suivante est recommandée : **Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.**
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain, la structure suivante est recommandée : **Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Matériel et Méthodes, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.**

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, des références bibliographiques, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres jusqu'à 3 niveaux, pas plus (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.1.1 ; 2. ; 2.1 ; 2.1.1 ; 3. ; 3.1 ; 3.1.1., etc.).

DIRECTIVES DE PRESENTATION DES MANUSCRITS

Format général du manuscrit

Le fichier doit être au format Word (.doc ou .docx) avec une marge haut/bas ; gauche/droite de 2,5 cm de format A4, et en caractères Times New Roman.

Volume du texte

Le volume du texte doit être compris entre 15 000 et 35 000 signes y compris l'espace. L'article doit être compris entre 10 et 15 pages.

Titre

Le titre doit être original, spécifique, informatif, concis, et compréhensible par des lecteurs qui ne sont pas du domaine de l'auteur. Il doit être centré avec une police de taille 14 en gras, en majuscule et à l'interligne 1. Le titre ne doit pas dépasser 15 mots dans la mesure du possible. Il doit être en français suivi de sa traduction en anglais, et en anglais suivi de sa traduction en français en fonction de la langue d'écriture de l'article.

Auteurs et Institutions d'affiliation

Les prénoms et noms complets des auteurs doivent être indiqués et séparés par une virgule. Ils doivent être suivis par l'affiliation des auteurs comme suit : nom de l'institution, ville, pays.

Le prénom (en minuscule, sauf première lettre) suivi du nom (en majuscule) et l'adresse de l'auteur, doivent être à la taille 12 points et à l'interligne 1 et en gras. Le titre de l'article, le prénom et nom de l'auteur ainsi que son adresse doivent être dans des paragraphes différents et séparés par un espace.

Pour les articles collectifs, l'auteur correspondant doit être marqué en Astérisque (*) avec son adresse, son mail et numéro de téléphone dans un paragraphe différent. **Ces informations ne sont pas transmises aux lecteurs.**

Titres et sous-titres

Les titres et sous titres sont autorisés jusqu'à 3 niveaux, pas plus. Seule la première lettre des titres et sous titres doit être en majuscule.

Résumé et mots clés

Le résumé doit exposer brièvement : le contexte, la problématique et l'objectif de l'étude, la méthodologie utilisée, les résultats majeurs de la recherche, et ouvrir le sujet vers d'autres perspectives. Il ne doit pas dépasser 300 mots et cinq (5) mots-clés classés par ordre

alphabétique. Les auteurs sont invités à minimiser l'utilisation des abréviations dans le résumé.

Illustrations (tableaux, graphiques, images, cartes, schémas)

Les tableaux, graphiques, cartes, images, schémas doivent être faits dans des formats simples et numérotés en chiffres arabes. Les titres doivent être placés au-dessus (exemple : Tableau 1 : titre) et leurs sources en-dessous. Les références aux tableaux, graphiques, images, cartes dans le texte doivent être placées entre parenthèses à la fin de la phrase.

Les images doivent être au format JPEG ou PNG avec une résolution d'au moins 200 dpi, 10×15 cm et un minimum de 1 000 pixels de large.

Citations et notes de bas de page

Les passages cités sont présentés en italique et entre guillemets. Toutefois, les citations de plus de trois lignes sont renvoyées à la ligne avec une interligne 1 et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point sans guillemets.

Les références de citation sont intégrées au texte citant selon la norme APA suivant les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées)

Exemples :

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères (Diakitè, 1985, p. 105).

- Parlant des itinéraires thérapeutiques suivis par les patients après une fracture osseuse, I. Diallo (2022, p.211) écrit :

La plupart des patients commencent par la médecine moderne pour terminer au niveau de la médecine traditionnelle. Certains se consacrent entièrement à la médecine traditionnelle. Ces itinéraires se caractérisent par leurs tracasseries dans l'accès aux soins adéquats. La cherté des structures sanitaires, leur inaccessibilité et l'inefficacité de leurs soins conduisent le plus souvent les patients à changer d'itinéraires.

NB : Les références bibliographiques en notes de bas de page ne sont pas acceptées. Elles doivent être insérées dans le texte suivant la norme APA : Nom auteur, Année, Page.

Exemple 1 : La cherté des structures sanitaires, leur inaccessibilité et l'inefficacité de leurs soins conduisent le plus souvent les patients à changer d'itinéraires (Diallo, 2022, p.211).

Exemple 2 : Selon I. Diallo (2022, p.211) : « *La cherté des structures sanitaires, leur inaccessibilité et l'inefficacité de leurs soins conduisent le plus souvent les patients à changer d'itinéraires.* »

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd).

Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

- Pour un ouvrage

Exemple

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

- Pour un ouvrage collectif ou chapitre d'ouvrage

Exemple :

KONE Félix-Yaouaga, 2005, La décentralisation à Katiola : jeux et enjeux, in FEY Claude (dir. ou éd), *La décentralisation au Mali*, Paris, L'Harmattan, p.160-200.

- Pour un article

Exemple :

OUATTARA Issa, MAIGA Fatoumata, TOURE Abdoukadi-Oumarou, DIYA Ahamadou, MAIGA Thierno, 2021, « Environnement, économie locale et fermeture de la mine d'or de Morila, Mali », *Revue Hommes – Peuplements- Environnements (HoPE)*, vol 2, n°4, pp.1-12.

- Pour une thèse ou un mémoire**Exemple :**

N'DIAYE Baba Faradji, 2015, *Changements climatiques et dynamiques des systèmes de production agricole dans le Cercle de Banamba, Région de Koulikoro au Mali*, Thèse de doctorat, Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée (ISFRA), Bamako, Mali.

- Pour les sources Internet**Exemple :**

- DURAND Michel, 2012, La gestion des déchets dans une ville en développement : comment tirer profit des difficultés actuelles à Lima, *Flux*, n°87, pp.18-28, [en ligne], <http://www.cairn.info/revue-flux.>, consulté le 12/1^{er}/2016.

Règles d'éthique et de déontologie de l'édition scientifique

La revue est particulièrement intransigeante sur le plagiat qui discrédite la revue et déshonore à vie un scientifique. A cet effet, la revue dispose d'un logiciel anti-plagiat auquel tous les articles sont soumis. A la suite de cette vérification, les articles qui seraient une reproduction partielle ou entière de travaux d'autrui, seront immédiatement rejetés avant leur soumission aux lecteurs.

CORPS DU TEXTE

Le corps du texte doit être en police de taille 12, Times New Roman avec une interligne de 1.5 sans espacement de paragraphe. Le manuscrit soumis doit être présenté sous le format IMRaD, comme suit : **Introduction, Matériel et méthodes, Résultats, Discussion, Conclusion et Références bibliographiques.**

Introduction

Elle doit présenter le contexte du sujet, faire le point sur la revue de la littérature à partir de références bibliographiques, et énoncer les objectifs/hypothèses de l'étude. A ce niveau, l'auteur doit privilégier la démarche en entonnoir en traitant de l'état de la question à l'échelle mondiale, continentale, nationale et locale.

1. Matériels et méthodes

Cette section doit présenter la zone d'étude : géographiquement, socio-économiquement et culturellement, la période de l'étude, les approches utilisées pour conduire l'étude incluant les matériels utilisés, la description des outils utilisés pour la collecte des données. Les techniques de collecte, de traitement et d'analyse des données doivent être précisées à ce niveau. La population cible de l'étude, l'échantillon retenu : taille, composition, critères de choix, et les variables de l'étude doivent être clairement précisés et justifiés.

2. Résultats

A ce niveau, il s'agit d'exposer de façon claire, rigoureuse et objective les résultats, les interpréter et les analyser.

3. Discussion

Elle doit rappeler l'essentiel des résultats, établir leurs liens avec l'objectif de l'étude et faire une analyse critique de la validité des résultats. Elle comparera les résultats obtenus à ceux de travaux déjà effectués qui les confirment ou les infirment.

Conclusion

Elle doit rappeler ce qui a été fait comme travail à la lumière de la problématique et indiquera si la problématique posée dans l'introduction a été répondue ou pas. Elle devra également indiquer à la fin la portée, les limites de l'étude et les perspectives.

Références bibliographiques

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités dans le corps de l'article. Ces références doivent être classées par ordre alphabétique.

Remerciements (s'il y a lieu) : les remerciements seront placés à la fin de l'article.

ÉDITORIAL

La création de la **Revue Internationale MAAYA (RIM)**, témoigne de l'engagement scientifique de l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (INFTS) du Mali à contribuer à la diffusion des connaissances scientifiques. Revue pluridisciplinaire à comité de lecture, la **RIM**, publie les articles en ligne dans le domaine des Lettres et Sciences Humaines. La revue ne peut publier un article que s'il se conforme aux normes CAMES pour les Lettres et Sciences Humaines connues sous l'appellation de NORCAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^{ème} session des Comités Consultatifs Interafricains (CCI). Les articles soumis à la revue sont anonymement instruits par deux spécialistes. Sur la base des avis de ces deux instructeurs, le comité de rédaction décide de la publication du manuscrit, de son rejet ou demande à l'auteur de le réviser.

Ce premier numéro est composé de 12 articles. Certains auteurs ont traité : les politiques sociales de logements au Mali, la corruption sur les routes migratoires, les obstacles liés à la protection des réfugiés et des déplacés internes en Côte-d'Ivoire, les cours à domicile, la dyslexie et de la transposition didactique. D'autres auteurs ont consacré leur contribution à l'histoire des grandes famines dans la boucle du Niger et à l'apport de l'Égypte ancienne à l'Afrique subsaharienne sur le plan religieux. Un autre groupe d'auteurs s'est penché sur l'apport de l'Inter-collectivité du Sourou à la préservation de l'environnement dans un contexte de crise sécuritaire, la filière karité, la desserte en eau potable et l'impact de la chaîne logistique d'approvisionnement sur la performance des cantines scolaires au Mali.

La diversité des thématiques illustre le caractère pluridisciplinaire de la revue.

En ma qualité de Directeur de publication, j'exprime ma profonde gratitude au Comité Scientifique et de lecture, au Comité de rédaction qui, ont rendu possible, la réalisation de ce numéro inaugural.

Agréable lecture !

Le Directeur de publication

Pr Ahmadou Abdoulaye DICKO
Chevalier de l'Ordre National

AVERTISSEMENT

Les opinions émises dans les contributions n'engagent que leurs auteurs.

SOMMAIRE

▪ SOCIOLOGIE / ANTHROPOLOGIE

UNE ANALYSE SOCIO-HISTORIQUE DES POLITIQUES SOCIALES DE LOGEMENTS AU MALI, **Almamy SYLLA**.....1

LA CORRUPTION SUR LES ROUTES MIGRATOIRES DU MALI, UN OBSTACLE A L'INTEGRATION SOUS-REGIONALE, **Fodié TANDJIGORA**.....19

▪ HUMANITAIRE

OBSTACLES LIES A LA PROTECTION DES REFUGIES ET DES DEPLACES INTERNES EN COTE D'IVOIRE (1990-2016), **Kouamé Kouassi Jean Bosco ESSE**.....30

▪ HISTOIRE

L'HISTOIRE DES GRANDES FAMINES DANS LA BOUCLE DU NIGER DE 1870 A 1985, **Djibril SOUMARE, Ali DIABIGUILÉ**.....42

L'APPORT DE L'ÉGYPTES ANCIENNE A L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE SUR LE PLAN RELIGIEUX, **Mahamadou TOURE**.....53

▪ SCIENCES DE L'EDUCATION

COURS A DOMICILE A BAMAKO : INCIDENCE DU STATUT SOCIO-ECONOMIQUE DES PARENTS SUR LES INEGALITES SCOLAIRES, **Ibrahima TRAORE, Abdramane KONE, Moctar SIDIBE**.....66

LA DYSLEXIE DEVELOPPEMENTALE AU MALI : CAS DU CENTRE D'ANIMATION PEDAGOGIQUE DE OUELESSEBOUGOU, ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE KATI, **Ya SAMAKE**.....80

LA TRANSPOSITION DIDACTIQUE : UNE COMPETENCE PEU ENSEIGNEE DANS LA FORMATION DES ENSEIGNANTS A L'ENSUP, **Sékou Mory NAMAKRI, Issa DIAMOUTENE**.....92

▪ ENVIRONNEMENT

APPORT DE L'INTER-COLLECTIVITE DU SOUROU A LA PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT DANS UN CONTEXTE DE CRISE SECURITAIRE, **Issa OUATTARA, Issa DIALLO, Lamine SANDY**104

▪ DEVELOPPEMENT LOCAL

IMPORTANCE ET DIFFICULTES DE LA FILIERE KARITE DANS LA COMMUNE RURALE DE SIBY, CERCLE DE KATI AU MALI, **Bakari SANOGO, Modibo Z. COULIBALY**.....120

DESSERTER EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE M'PESSOBA, REGION DE KOUTIALA AU MALI, **Marc KIENOU, Mariam F. KONATE, Kadidiatou COULIBALY, Famagan-Oulé KONATÉ**.....135

▪ **SCIENCES DE GESTION**

IMPACT DE LA CHAINE LOGISTIQUE D'APPROVISIONNEMENT SUR LA PERFORMANCE DES CANTINES SCOLAIRES DANS LE DISTRICT DE BAMAKO ET LA REGION DE KOULIKORO, **Néné Aminata CISSE, Mouhamed B DIARRA, Oumar Diandjo TRAORE, Mohamed Amadou Salia DICKO, Salia Sinaly TRAORE**.....150

LA DYSLEXIE DEVELOPPEMENTALE AU MALI : CAS DU CENTRE D'ANIMATION PEDAGOGIQUE DE OUELESSEBOUGOU, ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE KATI

Ya SAMAKE

Unité Universitaire à Bamako (UUBa), Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO)

Contact : yasamake5@gmail.com

Résumé

Cet article s'intitule " la dyslexie développementale au Mali : cas du Centre d'Animation Pédagogique de Ouelessébougou, Académie d'enseignement de Kati ". Aujourd'hui, l'un des indicateurs de la baisse de niveau au Mali demeure la lecture, les expressions orale et écrite des apprenants. L'objectif fondamental de l'article vise à mesurer l'apport de la prise en charge dans le regain de confiance en soi et le progrès des élèves dyslexiques dans les apprentissages de la lecture et les matières connexes. L'approche méthodologique a consisté à faire la recherche documentaire, à élaborer des questionnaires et des guides d'entretien. A cet effet, ont été utilisés : le questionnaire de Haan et Merlivat, le test de lecture l'Alouette-R, le test du bonhomme. Le bilan du diagnostic différentiel a également été établi, afin d'identifier le dyslexique. L'échantillonnage aléatoire simple a été utilisé. Les résultats obtenus révèlent huit cas de sujets dyslexiques, soit 5,92% des 135 élèves redoublants étudiés. Il ressort également que, 67,74% des 62 personnes ressources interviewées méconnaissent la dyslexie en tant que trouble développemental, contre 32,25% constitués des agents de santé.

Mots clés : Académie d'enseignement, Dyslexie développementale, Kati, Ouéllessébougou.

DEVELOPMENTAL DYSLEXIA IN MALI : CASE OF EDUCATIONAL ANIMATION CENTER OF OUELESSEBOUGOU, KATI TEACHING ACADEMY

Abstract

This article is entitled "Developmental dyslexia in Mali: case of Center of Pedagogical Animation of Ouelessebougu, Academy of Kati". Today, one of the indicators of low level of pupils in Mali remains the reading, oral and written expressions of learners. The main objective of the article aims to measure the contribution to take in charge the self-confidence and progress of dyslexic pupils in the learning of reading and related subjects. The methodological approach consisted in carrying out documentary research and establishing questionnaires and interview guides. So were

used: the Haan and Merlivat questionnaire, the Alouette-R reading test, the Bonhomme test. The assessment of the differential diagnosis was also established in order to identify dyslexic. Simple random sampling was used. The results obtained reveal eight dyslexic cases or 5.92% of the 135 failing pupils studied. It also appears that 67.74% of the resource persons interviewed are unaware of dyslexia as a developmental disorder, compared to 32.25% made up of health agents.

Key words : Teaching academy, Developpemental dyslexia, Kati, Ouélessébougou.

Introduction

L'élève dyslexique est un cas « particulier pour l'école, sa pathologie se manifeste sur les bancs de l'école, de ce fait, il faut l'intégrer plus qu'un handicap ordinaire ! » (Gavin Reid et Shannon Green, 2011, p. 11). Le fait remarquable sur lequel s'accordent toutes les recherches scientifiques sur l'apprentissage de la lecture, c'est que même après avoir pris en compte les causes organiques et environnementales, il y'a encore 5% des enfants qui ont des difficultés à apprendre à lire, malgré, donc, une intelligence et une perception normales et un environnement relativement favorable (Ramus, 2005, p.2).

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a reconnu, depuis 1991, la dyslexie comme « *un trouble développemental des acquisitions scolaires qui touche 5 à 10% des enfants présentant des difficultés spécifiques d'apprentissage de la lecture* ». Le Mali, en tant que membre de l'OMS, a créé et ouvert auprès du département de l'éducation nationale, un centre médico-scolaire pour répondre aux questions de santé scolaire.

Cependant, des élèves sont-ils prédestinés à l'échec scolaire à cause de la non prise en charge de leurs handicaps ou insuffisances ? Les élèves dyslexiques peuvent se remettre, réussir à l'école et dans la vie.

Au Mali, aucune étude jusqu'ici, n'a porté sur la dyslexie en tant que trouble développemental dans le domaine médical encore moins au plan scolaire (Samaké, 2010, p.1). Les connaissances actuelles portent sur les erreurs de lecture et leurs conséquences sur la réussite scolaire.

Dans le Centre d'Animation Pédagogique (CAP) de Ouelessébougou, les taux de redoublement s'élèvent à 22,7% pour l'école privée Saint François Xavier et 34,8% pour l'école publique N'Tentoubougou premier cycle B pour l'année scolaire 2015-2016 (CAP- Ouelessébougou, 2016). Ceci constitue notre source principale de motivation pour la présente étude. Notre intérêt spécifique pour le thème de la dyslexie est de contribuer à la recherche de solutions aux échecs

scolaires dus aux handicaps instrumentaux presque inconnus dans la société malienne. Le présent article expose les démarches et résultats obtenus sur la dyslexie chez des élèves Maliens. Dans des pays comme le Mali, la notion des handicaps à une bonne scolarisation reste partielle, encore moins dans les écoles Saint François Xavier et N'Tentoubougou premier cycle B de Ouelessébougou du Centre d'Animation Pédagogique (CAP) de Ouelessébougou dans l'Académie d'enseignement de Kati.

1. Méthodologie de recherche

La démarche méthodologique a été conduite en deux étapes : la recherche documentaire et l'enquête terrain. La recherche documentaire nous a conduit au Campus Numérique de Bamako, à la Bibliothèque Nationale, à la salle de documentation de la mairie de Ouelessébougou et sur Internet. L'enquête sur le terrain a connu les étapes suivantes :

- le repérage de dyslexiques éventuels

Pour cela, l'instrument sélectionné, à cet effet, a été le questionnaire de Haan et Merlivat, un instrument à trente-trois questions dédié à l'identification de la dyslexie. Nous avons d'abord soumis les redoublants des classes cibles à une épreuve de lecture courante avec l'appui des maîtres chargés de cours dans ces classes pour évaluer leur niveau de lecture actuel. La pré-enquête a concerné les parents des élèves redoublants qui ont obtenu une note de lecture inférieure ou égale à quatre sur dix (4/10). Ce préalable a servi à l'identification d'élèves suspectés dyslexiques dans les classes concernées pour l'enquête proprement dite.

- l'échantillonnage

Dans le cadre de cette recherche, nous avons utilisé l'échantillonnage aléatoire simple. Ainsi, 135 élèves ont été soumis au test de diagnostique différentiel sur un effectif de 261 élèves tous redoublants en classes de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e années, 31 parents d'élèves redoublants ont été interrogés à l'aide du questionnaire Haan et Merlivat, 10 conseillers pédagogiques, 5 autorités scolaires et 8 spécialistes (un orthophoniste, un psychologue clinicien, un psychomotricien, un médecin neurologue, un médecin ORL, un ophtalmologue, un psychopédagogue, et une sage-femme) ont été interviewés.

- l'enquête proprement dite

Elle a concerné 1002 individus comprenant : l'ensemble des élèves, au titre de l'année scolaire 2015-2016, des écoles premiers cycles Saint François Xavier (une école privée) et N'Tentoubougou 1^{er} cycle B (une école publique) de Ouelessebougou, des parents des élèves

identifiés dyslexiques, (des cas suspects) ; des enseignants des deux écoles cibles ; des conseillers pédagogiques et du Directeur du Centre d'Animation Pédagogique; des agents de l'Académie de Kati et d'autres personnes ressources identifiées: médecins, orthophonistes, psychologues cliniciens. Ainsi, pour bien conduire cette recherche sur le terrain, nous avons choisi le test de lecture l'Alouette-R ; un test psychologique non verbal (dessin du bonhomme) pour évaluer les Quotients Intellectuels (QI) ; les tests médicaux (auditifs en ORL et visuels en ophtalmologie) ; le bilan orthophonique pour évaluer d'éventuels troubles phonatoires et le guide d'entretien.

2. Résultats

2.1. Analyse quantitative

Les résultats obtenus sur le terrain, auprès de l'échantillon d'élèves identifiés dyslexiques et soumis aux bilans pluridisciplinaires et au test de lecture, l'Alouette R ont été analysés et interprétés au plan quantitatif. Ils sont présentés dans les tableaux, ci-après.

2.1.1. Le Diagnostic différentiel de la dyslexie développementale

L'analyse des données de différents examens médicaux et paramédicaux effectués sur les trente et un (31) sujets fait état des résultats chiffrés ici présentés dans les tableaux 1, 2, 3 pour les cas de l'ORL et le test psychotechnique des Quotients Intellectuels (QI). Les examens orthophoniques et ophtalmologiques n'ont révélé aucune anomalie visuelle ou phonatoire affectant la bonne lecture (tableau 1).

Tableau 1 : Résultats d'évaluation des quotients intellectuels

Etats QI / Ecoles	QI sup. ou égal à 69 (frontière inf. à la normale)	QI inférieur à 69 (arriération mentale vraie, selon le test)
Saint François Xavier	6	7
N'Tentoubougou B	2	16
Total	8	23

Source : enquêtes de terrain, SAMAKE Ya, 2016

Ce tableau nous résume les résultats du test psychotechnique qui confirme huit (8) cas ayant un QI normal. En conséquence, ceux-ci entrent dans le critère d'élèves dyslexiques et les 23 autres sont diagnostiqués être en arriération mentale.

2.1.2. Les résultats du test de l'Alouette Révisé (R)

Cet instrument standard d'évaluation des temps et vitesses de lecture ; des nombres et types d'erreurs au plan quantitatif et qualitatif a permis d'établir une typologie des formes de dyslexie développementale chez les 31 élèves testés dans le milieu (tableau 2).

Tableau 2 : Résultats obtenus par les élèves en lecture

Profil/ Nombre dépisté dyslexique	Résultats obtenus par les élèves en lecture			
	Temps lecture	Nombre	QI <69 le seuil d'arriération mentale	QI >=69 frontière inf. à la normale
31	2 minutes	0	0	0
	3 minutes	0	0	0
	4 minutes	17	10	1
	5 minutes	10	7	5
	6 minutes	4	6	2
Total		31	23	8

Source : enquêtes de terrain, SAMAKE Ya, 2016

Ce tableau indique qu'aucun élève n'est parvenu à lire dans les trois minutes requises pour la lecture du texte Alouette R. Ainsi, d'après le test, 23 élèves ont un Quotient Intellectuel (QI) inférieur à 69 et sont dans le seuil en arriération mentale vraie. Seulement, 8 élèves ont un Quotient Intellectuel (QI) supérieur ou égal à 69. Ceux-ci sont à la frontière inférieure à la normale, 70 d'après le test (tableau 3).

Tableau 3 : Profils dyslexiques

Profils dyslexiques Nombre de cas	Dyslexie phonologique	Dyslexie de surface	Dyslexie mixte
31	21 soit 67,74%	8 soit 25,80 %)	2 soit 6,45 %
Total	21 soit 67,74%	8 soit 25,80 %	2 soit 6,45 %

Source : enquêtes de terrain, SAMAKE Ya, 2016

Ce tableau des profils de dyslexie montre la proportion typologique du trouble de dyslexie développementale dans ce milieu scolaire malien, et confirme les résultats jusqu'ici obtenus par

les chercheurs et la neuropsychologie d'un côté ; de l'autre, les propos des auteurs consultés et de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Les théories avancées fixent la proportion de dyslexie développementale de 5-8 à 10 %. La proportion dans notre milieu est de 5,92%.

Les résultats ont aussi montré que nombre de types de prise en charge du sujet dyslexique sont, de nos jours, préconisés dans la remédiation de la dyslexie et ses troubles associés, notamment les prises en charge psychologique ; orthophonique ; psychopédagogique, etc.

A l'analyse des discours recueillis, il ressort que cent pour cent des acteurs de l'école au nombre de 23 et des professionnels de santé (8) perçoivent la prise en charge psychopédagogique comme une alternative incontournable dans l'intégration et l'adaptation scolaire des élèves dyslexiques. Tous affirment qu'une telle prise en charge contribuerait au regain de confiance en soi ; d'estime de soi ; au renforcement de la capacité d'apprentissage et d'automatisation de la lecture (tableau 4).

Tableau 4 : Types de prise en charge

Types de prise en charge	Effectif	Pourcentage (en %)
Psychopédagogique	31	100,00
Orthophonique	0	0
Psychologique	0	0
Autres types	0	0
Total	31	100,00

Source : enquêtes de terrain, SAMAKE Ya, 2016

Dans le tableau 4, il apparaît clairement que 100% des enquêtés constitués d'acteurs de l'école et de professionnels de santé préconisent la prise en charge psychopédagogique comme alternative incontournable dans l'intégration et l'adaptation scolaire des élèves dyslexiques pour leur réussite.

2.2. Analyse qualitative

Les contenus des discours recueillis montrent à suffisance la faiblesse du niveau de connaissances populaires des difficultés spécifiques de lecture dans le milieu, chez les élèves du primaire, après deux années d'apprentissage des mécanismes de la lecture. Ces enquêtés concordent sur le fait que la dyslexie en tant que trouble du langage écrit constitue un frein à la réussite scolaire du sujet dyslexique et que celui-ci est un cas d'apprenant à besoins spéciaux dont le handicap est cognitif.

2.2.1. Difficultés spécifiques de lecture chez l'élève

Discours 1 : L S, maître principal généraliste, 57 ans, Directeur d'école

L'élève en difficulté spécifique de lecture est celui qui ne parvient pas à lire couramment. Je pense que les causes sont pédagogiques avec les multiples innovations : du syllabaire au curriculum en passant par la Pédagogie Convergente (PC) qui constituent un blocage, car ces méthodes ne sont pas maîtrisées, d'où la lecture mal enseignée. Il faut ajouter aussi la pléthore des effectifs dans les classes. Les manifestations sont, entre autres, l'incapacité de l'élève à se concentrer sur le texte, à identifier les voyelles des consonnes, ne pas pouvoir lire la syllabe, les diphtongues, le mot ou à hésiter et à faire des confusions.

Analyse du discours 1 : Cet enseignant avec plus de trente années d'enseignement, connaît des symptômes ou signes observables des difficultés de lecture. Il ne parle pas de troubles dyslexiques reconnus comme troubles d'apprentissage de la lecture-écriture. Pour lui, l'apparition de ces troubles est due à des facteurs exogènes.

Discours 2 : Z T, Médecin Neurologue, 33 ans

Les causes sont développementales chez l'enfant et acquises (dommage cérébral) chez l'adulte. Quand les zones du cerveau spécialisées dans la lecture sont affectées chez l'enfant, s'il y'a un foyer épileptique localisé dans la zone de lecture du cerveau, l'épilepsie pourra perturber la maturation de ces zones. Cette anomalie engendre le trouble de lecture (exemple épilepsie de Landau-Weffner). Un manque d'exercice de lecture ralentit la spécialisation des zones de lecture ; ce qui peut se traduire par le trouble dyslexique. Les manifestations sont, entre autres, le bégaiement lors de la lecture, l'omission, la prononciation d'autres mots, la difficulté à la dictée due à un trouble de la mémoire à court terme phonologique.

Exemple : Les enfants ordinaires entendent une fois : « Mamadou va à l'école ». Pour l'enfant dyslexique, il faut répéter plusieurs fois ; il a un trouble de la dénomination en rapport avec la précision et la rapidité de l'accès aux lexiques. La lecture peut être influencée par des facteurs environnementaux (langue maternelle), des facteurs socio-économiques des parents, le niveau d'éducation (d'instruction) des parents.

Analyse du discours 2 : Ce neurologue est très en avance sur la connaissance de la dyslexie développementale. Il rappelle de façon scientifique les causes, les manifestations du trouble. Parlant des causes, il distingue les causes développementales et les facteurs environnementaux.

2.2.2. Synthèse des discours

L'analyse qualitative des propos recueillis auprès des chefs d'établissement, enseignants conseillers pédagogiques et administrateurs scolaires enquêtés fait clairement comprendre la méconnaissance de la dyslexie en tant que difficulté spécifique de la lecture et comme un trouble du langage écrit.

De par leurs expériences, ils reconnaissent les signes observables à la lecture. Ils ne parlent presque pas d'éventuels troubles associés tels que l'inattention, les troubles de mémoire à court terme et les séquelles psychologiques.

Notre passage a permis à ces acteurs un éveil de conscience qui s'explique par les vœux formulés en termes d'aide dans la collaboration pluridisciplinaire. Aussi, ils ont mis l'accent sur l'information, la formation des enseignants et des parents ainsi que la formalisation de la prise en charge par le dépistage et l'accompagnement des élèves dyslexiques dans ce milieu scolaire en particulier et au Mali en général.

On constate le problème de différenciation des difficultés ordinaires de lecture et la dyslexie développementale de nos jours découverte dans d'autres milieux.

Les spécialistes impliqués dans la recherche de solutions aux problèmes d'apprentissage scolaires (orthophonistes, psychologues, médecins...) ont été ciblés par l'étude pour analyser leurs perceptions sur la dyslexie développementale, ses répercussions sur la vie scolaire des apprenants et sa prise en charge à l'école.

3. Discussion

Les données collectées et analysées suite à notre passage sur ces terrains scolaires maliens de Saint François Xavier 1^{er} cycle et de N'Tentoubougou 1^{er} cycle B de Ouelessebouguou soulèvent un réel débat, une réflexion tendant à comprendre les faits et phénomènes qui perdurent dans ces milieux en termes de difficultés d'apprentissage et de niveau scolaire.

En effet, les résultats ont révélé le déficit sérieux chez les 31 apprenants soumis à la lecture des voyelles et des syllabes proposées par le test de lecture : « l'Alouette-R ».

Le sentiment qui nous anime aussitôt est celui du pourquoi n'ont-ils pas réussi à lire des lettres et syllabes comme o ; i, a, e, u, pu, nu, les, etc.

Cette préoccupation de chercheur de solutions nous a conduit à d'autres questions qu'on peut développer en s'appuyant sur les éléments tels que la méthode d'enseignement ; le système d'évaluation ; le manque d'intérêt des enfants pour la lecture ; l'environnement non incitatif.

Du point de vue pédagogique et du système d'évaluation, nous estimons que les incapacités de déchiffrage s'expliquent par l'absence d'aménagement adéquat empêchant les maîtres de suivre chaque élève afin de comprendre et corriger ses insuffisances depuis les classes d'initiation (1^e et 2^e années), gage d'une bonne différenciation visuelle et auditive des graphèmes et phonèmes dans

les mots syllabes. Par exemple, il y'a aussi à bien appliquer aisément la méthode globale, en vigueur. C'est à ce prix, en plus de la disponibilité de livres qui amèneraient ces élèves tout comme leurs camarades à se familiariser avec la lecture en vue de la réussir.

Le test de lecture de l'Alouette-R ne semble pas, au vu de ces constats amers de faiblesse de lecture, être un facteur explicatif des résultats obtenus et de la qualité des erreurs, mais plutôt l'expression du niveau très bas des apprenants au Mali.

Les enseignants de l'école N'Tentou B de Ouélessebougou pensent que ces difficultés ou incapacités constatées lors des épreuves de lecture sont dues au non suivi par les parents, à leur analphabétisme, à la pléthore des effectifs. Ils indexent le système scolaire avec l'introduction d'innovations pédagogiques, auxquelles les maîtres ne sont pas formés pour mieux les appliquer. Ces acteurs avancent en exemple le Programme Harmonisé d'Appui au Renforcement de l'Education (PHARE) dont les applications posent des problèmes. Ces propos sont confirmés par nos constats.

Cependant, nous pouvons affirmer qu'ils ne disent pas tout. Il est difficile de comprendre qu'après deux années d'apprentissage de la lecture, de telles difficultés persistent chez des apprenants indemnes de troubles sensoriels ou de mauvais traitements en famille et à l'école.

Leur incapacité à lire des voyelles, des syllabes, ou de faire des omissions, des substitutions phonétiques, de lire avec tant de lenteur ne se justifie pas.

De nombreuses études ont montré que des pratiques d'enseignement font elles-mêmes parfois obstacle à l'entrée dans les apprentissages de ces élèves, à travers la manière dont les enseignants élaborent les exercices, les objectifs de travail ou les savoirs en jeu dans les tâches scolaires demandées étant alors opaques ou trop implicites pour être perçus et investis dans l'activité par l'élève (Dunand, 2014, p.3).

Les affirmations des professionnels de santé, tels que les neurologues, relatifs à l'implication de zones du cerveau propres au langage oral et écrit démontrent la présence de la dyslexie développementale, comme un facteur non négligeable de la mal-lecture dans le milieu. Cette affirmation est confirmée par A. Massaux (2006, p.18) en ces termes :

En effet, avant d'apprendre à lire, un enfant doit savoir discriminer les sons (phonèmes) qui composent les mots de la langue, il doit acquérir la conscience de la structure phonologique du langage parlé. Cette aptitude existe à l'âge de 2-3 mois et est complètement acquise à 5 ans. L'enfant doit aussi maîtriser la correspondance existante entre les mots et leur signification. Ces capacités dépendent de la maturation des structures cérébrales impliquées dans le langage.

Bien d'autres résultats en neuropsychologie ainsi que nos résultats dans la présente étude confirment les propos des spécialistes. Ainsi, « *la dyslexie résulterait du développement atypique des mécanismes cérébraux impliqués dans l'apprentissage de la lecture* » (Therrien, 2021, p.22-23).

Nous estimons que ces élèves présentent des troubles cognitifs, des dysfonctions cérébrales rendant difficiles les perceptions, les mémorisations et les articulations phonétiques des lettres, des sons, des syllabes ou mots. Ils représentent environ 6% des redoublants des Classes d'Aptitude (CA) et Classes d'Orientation (CO) des deux écoles cibles, soit huit (8) Cas d'élèves dyslexiques sur 135 redoublants étudiés. Selon F. Ramus (2005, p.7) : « *Trente ans de recherche et de pratique suggèrent que les traitements les plus efficaces pour la dyslexie sont tout simplement des méthodes d'enseignement de la lecture adaptées aux difficultés des dyslexiques* ». P. Gruwier (2018, p.15) ajoute que : « *pour aider un élève dyslexique, il faut mettre en place des aménagements pédagogiques qui lui permettront de se sentir en sécurité et de pouvoir travailler dans un climat de confiance entre lui et l'enseignant ou encore entre lui et ses camarades de classe* ».

L'intelligence humaine, dit-on, selon un adage : « *est comme une plante à entretenir pour qu'elle pousse, grandisse et produise des fruits consommables* ». Il faut alors promouvoir l'intégration et l'adaptation scolaire des enfants dyslexiques. Alors, il y'a lieu de rendre disponible les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à la prise en charge au plan psychologique que pédagogique. La mise en œuvre de cette mesure permettra de venir à bout des difficultés spécifiques de lecture, des troubles associés à la dyslexie et de prendre en compte les dimensions psychothérapeutiques, pédagogiques du traitement au sein de l'école.

Conclusion

La présente étude a été menée dans deux premiers cycles public et privé catholique de la même localité du CAP de Ouelessébougu dans l'Académie d'Enseignement de Kati. Elle a été l'occasion pour nous de nous pencher sur la littérature existante sur le phénomène de la dyslexie : son diagnostic ; ses formes et sa prise en charge.

Nous avons constaté une avancée de la recherche sur les difficultés de lecture en milieu européen, au Canada et aux USA. Cependant, le concept est mal connu et mal partagé dans nos pays sûrement à cause de l'incapacité de sa différenciation ou sa non intégration aux champs de la

recherche en éducation. Ces constats nous ont amené à indiquer des solutions ayant trait à la remédiation des difficultés rencontrées, à conseiller la nécessité de l'accompagnement des élèves victimes. Ils ont besoin des autres pour être motivés et pour améliorer leur confiance et estime en soi.

Les résultats de cette recherche nous ont permis de comprendre le phénomène, en l'occurrence la dimension pluridisciplinaire du diagnostic différentiel de la dyslexie développementale et de renforcer nos connaissances sur les techniques de recherche en éducation, la manipulation des instruments d'enquête.

Les troubles « dys » tels que la dyslexie sont neuro-développementaux. Le cerveau joue un rôle essentiel dans l'apprentissage et l'automatisation de la lecture. Ce point de vue est partagé par des auteurs comme Aurélie MASSAUX (2006) et les professionnels de santé visités, tels que les neurologues.

Nous espérons que cet article ouvrira la voie à de futures recherches plus poussées sur la dyslexie et sa prise en charge en milieu scolaire malien dans les différents ordres et cycles de notre système scolaire. Ces recherches pourraient s'intéresser aux causes de la dyslexie, à la comorbidité avec d'autres troubles et la mobilisation des acteurs et partenaires impliqués dans sa prise en charge.

Références bibliographiques

DUNAND Charline, FEUILLADIEU Sylviane, 2014, *Les aides pédagogiques aux élèves à besoins éducatifs particuliers : pratiques génériques ou spécifiques ?* Édition de l'INSHEA, 15p, <https://core.ac.uk/download/pdf/157597543.pdf>. Consulté, le 12 mars 2023.

GRUWIER Pauline, 2018, *Quelles sont les adaptations pédagogiques mises en place par l'enseignant pour répondre aux difficultés de compréhension des élèves dyslexiques en classe de CMI-CM2 ?* Master 2 à l'Ecole Supérieure de Professorat et de l'Education, Lille Nord de France, 52p. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02371843v1/document>, consulté, le 7 septembre 2023

MASSAUX Aurélie, 2006, « Langage, lecture, écriture, quelles acquisitions ? », *Sciences Ouest*, n°233, p.18,

https://www.espacesciences.org/sites/espacesciences.org/files/images/sciencesouest/numeros/sciences_ouest_233_langage_lecture_ecriture.pdf. Consulté, le 16 octobre 2023.

RAMUS Franck, 2005, *de l'origine biologique de la dyslexie*, paru dans *Psychologie & Education*, 8 p. <http://www.lscp.net/persons/ramus/docs/p%26e03.pdf>. Consulté, le 24 juin 2023.

REID Gavin et GREEN Shannon, 2011, *100 + idées pour venir en aide aux élèves dyslexiques*. <https://ec56229aec51f1baff1d185c3068e22352c56024573e929788ff.ssl.cf1.rackcdn.com/attachments/original/4/6/4/002588464.pdf>. Consulté, le 16 octobre 2023.

SAMAKE Ya, 2010, *Les types de prise en charge psychologique des élèves dyslexiques au Mali*, Mémoire de fin de cycle, Psycho-Péda, Ecole Normale Supérieure de Bamako-Mali.

TERRIEN Héloïse, 2021, *Remédiation cognitive de la mémoire de travail auprès d'élèves qui ont une dyslexie ou qui sont à risque de présenter ce trouble et évaluation des impacts sur la mémoire de travail et les compétences en lecture et en écriture*, Thèse de doctorat à l'Université du Québec à Montréal. <https://archipel.uqam.ca/14453/1/D3949%281%29.pdf>, consulté, le 10 mai 2023.